

Communiqué de presse

Les directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales élisent un nouveau président et tirent un premier bilan de la mise en œuvre de leur programme de lutte contre la pauvreté

Liestal, les 23 et 24 juin 2011 - La Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS) a élu à sa présidence, lors de son assemblée générale de ce jour, le conseiller d'Etat Peter Gomm (SO) pour succéder à la conseillère d'Etat Kathrin Hilber (SG). Les membres de la conférence ont tiré en outre un premier bilan de la mise en œuvre de leur programme de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ; ils ont reçu des informations sur des questions actuelles du domaine de l'asile et ont adopté des recommandations relatives à l'accueil extrafamilial de la prime enfance.

Nouvelle présidence et nouvelle composition du Comité directeur CDAS

Après une activité de six ans, la conseillère d'Etat Kathrin Hilber (SG) a quitté la présidence de la CDAS. Pour lui succéder, l'Assemblée plénière de la conférence a désigné le conseiller d'Etat Peter Gomm (SO).

A l'élection pour le renouvellement du Comité directeur CDAS, l'assemblée plénière a confirmé sept membres sortants et élu deux nouveaux membres pour compléter l'organe composé de neuf membres. Le conseiller d'Etat Jürg Wernli (AR), démissionnaire, est remplacé par le conseiller d'Etat Hansjörg Trachsel (GR), tandis que le conseiller d'Etat Hans Hollenstein (ZH), non réélu, aura pour successeur au sein du Comité CDAS le conseiller d'Etat Mario Fehr (ZH).

De nombreuses mesures visant à lutter contre la pauvreté ont été mises en œuvre

Le conseiller fédéral Didier Burkhalter s'est entretenu du thème: "Vieillir demain - nouveaux enjeux, nouvelles mesures" avec les directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales. Ceux-ci ont en outre tiré un premier bilan de leur programme de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, adopté l'an dernier; ils constatent avec satisfaction que les mesures à court et moyen termes sont déjà mises en œuvre pour une grande part. On relève en premier lieu une sensibilisation accrue du public aux personnes touchées par la pauvreté en Suisse. De plus, la CDAS a émis l'an dernier des recommandations pour des prestations complémentaires pour familles et a assumé un rôle actif lors de la première conférence nationale sur la pauvreté.

L'Assemblée plénière a en outre adopté aujourd'hui, à l'attention des cantons, des recommandations de la CDAS concernant l'accueil extrafamilial dans le domaine de la prime enfance (AEF).

Questions actuelles du domaine de l'asile

Les directrices et directeurs des affaires sociales ont été informés de la situation qui prévaut actuellement dans le domaine de l'asile. Ils ont constaté que la situation est tendue mais pas insoluble. La CDAS attend de la Confédération qu'elle assume sa tâche, exécute rapidement les procédures d'asile et prévoie à cet effet les infrastructures nécessaires. Pour ce faire, une collaboration constructive du DDPS est absolument nécessaire. Les directrices et directeurs des affaires sociales sont convaincus qu'il est possible de relever ces défis, mais uniquement d'un commun accord.

La CDAS adopte des recommandations concernant l'accueil extrafamilial de la prime enfance

Les offres en matière d'accueil extrafamilial constituent un important pilier d'une politique familiale moderne. Elles permettent la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle et contribuent ainsi à garantir aux familles un revenu suffisant pour vivre. Les structures d'accueil extrafamilial, notamment de la petite enfance, sont en outre un investissement dans l'avenir: elles contribuent à augmenter les chances de départ des enfants.

Les recommandations de la CDAS ont pour objet de nourrir la discussion politique et technique dans les différents cantons sur le thème de l'accueil extrafamilial de la petite enfance et de montrer les possibilités d'action pour les cantons. Elles sont destinées à participer au renforcement, par les cantons, de la qualité de l'offre et des conditions-cadre.

Renseignements supplémentaires:

Kathrin Hilber, conseillère d'Etat, présidente CDAS
Tél. 071/ 229 33 08 Fax: 071/ 229 39 89
Courriel: info.di@sg.ch

Margrith Hanselmann, secrétaire générale CDAS
Tél. 031/320 29 95 Fax: 031/ 320 29 90
Courriel: margrith.hanselmann@sodk.ch